

Modèle agricole et modèle de conseil agricole en Afrique de l'Ouest : **pour une double rupture**

Où en est l'agroécologie en Afrique de l'Ouest ? Quels sont les besoins de transitions agroécologiques ? Où en est le conseil agricole et comment accompagne-t-il ces transitions ? Cet article se base sur une étude réalisée au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée et Niger et conduite par le consortium ACOTAF.

a production agricole augmente en Afrique de l'Ouest. Par exemple au Bénin, en 20 ans, la production de coton a été multipliée par 3, celle de maïs par 2, celle de soja par 60. L'augmentation de production des cultures pluviales mil et sorgho est le fruit d'une extension des surfaces cultivées alors que les rendements évoluent peu et que l'utilisation d'engrais est quasi-inexistante. La jachère a quasiment disparu, les réserves de terres cultivables sont épuisées, les forêts et les espaces pastoraux s'amenuisent. À l'inverse on observe sur le coton, le riz, le maraîchage, les fruits (dans une certaine mesure) et le maïs une intensification en herbicides (notamment glyphosate et paraquat pourtant interdit), en insecticides, en engrais minéraux et en semences améliorées.

Ces pratiques (suppression de la jachère, défriche, intensification en intrants chimiques) qui ont des avantages immédiats en termes de travail, de productivité et de revenus, ont des impacts négatifs à moyen et long termes désormais bien établis par la science: baisse de la fertilité des sols, recrudescence des adventices, prolifération des déprédateurs et disparition des insectes auxiliaires des cultures, réduction de la vie des sols,

perte de biodiversité, pollution des eaux et des aliments, risques accrus de maladies chez les paysan·nes et les consommateurtrices, conflits accrus entre agriculteur·rices et éleveur·ses, etc.

Des enjeux très contrastés selon les filières

Selon les filières et les situations agricoles locales, les enjeux de transitions sont très différents. L'étude analysant 13 filières a mis en avant quatre grandes situations. Premièrement, des systèmes agroécologiques (AE) ou quasi-AE qui satisfont la majorité des principes de l'agroécologie, comme le pastoralisme, l'aviculture traditionnelle extensive, des systèmes de crue/ décrue, etc. L'enjeu de transition AE pour ces systèmes menacés est leur sécurisation. Deuxièmement, des systèmes qui ont amorcé des transitions AE sur certains principes, comme le coton bio, le cacao durable, le soja et l'anacarde (diffusion souvent spontanée de paysan à paysan), certains ateliers bovin lait ou quelques périmètres maraîchers. Pour ces systèmes, l'enjeu de transition est la consolidation et l'expansion de ces systèmes. Troisièmement, des systèmes intensifs en intrants de synthèse comme le riz, le coton, le maraîchage, le cacao, l'élevage intensif (volaille, embouche). Certains de ces systèmes (maraîchage, coton, riz) sont dans des impasses techniques : rendements décroissants, augmentation du nombre de traitements, baisse de revenus, abandon de certaines cultures, etc. L'enjeu est ici la transformation de ces systèmes sans réduire la production ou, le cas échéant en trouvant des externalités positives qui atténuent les pertes, fréquentes au début de la transition. Quatrièmement, les systèmes extensifs en intrants comme les systèmes pluviaux à céréales/légumineuses ou le manioc, qui font face à des crises de fertilité des sols et qui sont en crise agraire. L'enjeu de transition est celui de la gestion de la fertilité au travers de pratiques de gestion durable des terres (GDT) et d'introduction de microdoses d'engrais, donc une combinaison agroécologie- engrais (p. 46). Cependant sortir de cette crise suppose aussi des transformations bien plus importantes et urgentes en lien avec les questions de gouvernance locale, d'accès aux services de base, d'équité, de sécurité, etc. L'agroécologie, sous forme de pratiques isolées (gestion durable des terres) ou de systèmes de production (pastoralisme, parcs agroforestiers) ou de systèmes (ex. pastoralisme, parcs agroforestiers) est bien présente en Afrique de l'Ouest. Pourtant elle est absente des documents de politiques agricoles des 5 pays, hormis au Burkina Faso. Elle prend aussi la forme d'un mouvement social émergent (surtout au Burkina Faso), porté par des organisations paysannes (OP) et des ONG.

L'étude souligne que les besoins de transitions sont différents selon les filières et les territoires et que l'agroécologie ne saurait être un dogme appliqué uniformément. Certaines pratiques endogènes assimilables à l'agroécologie méritent d'être mieux valorisées. Il n'est pas sûr que les concepts "d'agriculture durable" et "d'agriculture intelligente face au climat" très en vogue dans les cinq pays soient suffisants pour relever les défis des agricultures ouest africaines. Des changements "transformationnels" (à savoir les deux derniers niveaux 4 et 5 de transition des systèmes alimentaires selon Stephen Gliessman) sont également nécessaires.

Enfin ces situations de crises agraires et d'impasses sociotechniques sont aggravées par la faible création de valeur le long des filières et les changements climatiques, les températures dans la région augmentant à un rythme 1,5 fois supérieur à la moyenne mondiale.

L'angle mort des principes sociaux et organisationnels de l'agroécologie

Passant en revue les treize principes de l'agroécologie du HLPE (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition), l'étude révèle que l'enjeu prioritaire et commun à presque toutes les filières végétales est celui de la santé des sols. Cet enieu est assez bien identifié par les parties prenantes du secteur agricole (paysan·nes, administrations, OP, systèmes nationaux de recherche agricole, ONG, etc.). À l'inverse certains principes sont grandement négligés : il s'agit des principes de co-création de connaissances, d'équité, de gouvernance, de participation, de valeurs sociales et de régimes alimentaires. Les dispositifs de conseil sont ainsi plus sensibles aux principes techniques de l'agroécologie (recyclage, santé du sol, biodiversité, gestion de l'eau, synergies) qu'aux principes économiques, organisationnels ou d'équité.

L'étude met en évidence que les Systèmes Nationaux de Conseil Agricole (SNCA) des

RESTENT FORMATÉS PAR LE MODÈLE DE RÉVOLUTION VERTE

5 pays accompagnent mal les nécessaires transitions AE. Des contraintes macro (politiques publiques), méso (fonctions support des SNCA, dispositifs de conseil et territoires) et micro (paysans et consommateurs) sont identifiées.

Sur le terrain, il ne semble pas y avoir de différences notables entre les démarches de conseil en agriculture conventionnelle et celles en agroécologie. La vulgarisation technique de thèmes isolés à l'échelle de la parcelle ou du troupeau reste la norme partout. Plusieurs causes à cela : tout d'abord, depuis au moins deux décennies, le conseil agricole est sous-financé dans les cinq pays, sa relance reste un impératif. D'autre part, les dispositifs de conseil restent formatés par le modèle de Révolution verte avec des postures top-down d'encadreurs/vulgarisateurs/prescripteurs de solutions techniques simples et non d'animateur/conseiller. En miroir se pose aussi le problème du trop faible empowerment des paysan·nes peu habitué·e.s à ce que leurs savoirs, savoir-faire et innovations soient reconnus et valorisés. Enfin. malgré des expériences en agroécologie dans les cinq pays, on déplore une insuffisance de références locales adaptées aux contextes.

OP et ONG plus sensibles aux enjeux agroécologiques

L'étude révèle que les dispositifs des OP et des ONG sont les plus sensibles à l'agroécologie (bien que des OP promeuvent aussi des modèles de production conventionnelle et fournissent aussi des produits interdits). À quelques exceptions près, les dispositifs privés de conseil agricole, liés à des entreprises commerciales de l'amont ou de l'aval des filières, ne sont pas encore sensibles à

l'agroécologie et sont porteurs de modèles d'agriculture conventionnelle. Les structures publiques sont souvent en position intermédiaire et adoptent une approche duale de promotion de l'agriculture conventionnelle et de pratiques plus durables. Cependant, même les dispositifs de conseil les plus sensibles à l'agroécologie peinent à la promouvoir. Il existe des lacunes liées au déficit de références locales, des faibles capacités des conseillers agricoles et des relations erratiques avec les autres acteurs (recherche, formation. etc.).

Un nouveau paradigme nécessaire

Les transitions AE supposent de dépasser certaines contraintes majeures (p. 40): maind'œuvre, politiques commerciales, gouvernance, etc. Les accompagner suppose aussi des ruptures en termes de conseil agricole et le renouvellement de ses paradigmes, postures, contenus, méthodes et outils : rompre avec la démarche de vulgarisation technique de thèmes isolés à la parcelle ou au troupeau en travaillant à un niveau plus élevé (ferme, écosystème, territoire, filière) et en favorisant la cocréation de connaissances, en valorisant les savoirs, savoir-faire et les innovations paysannes. Mieux et surtout plus cibler les femmes qui sont souvent les actrices majeures de l'agroécologie (voir Grain de sel nº 80). Prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes pour assurer leur engagement effectif et durable. Permettre un véritable empowerment des paysan·nes depuis le terrain jusqu'aux instances nationales de concertation et de gouvernance du conseil agricole. Renforcer en priorité les dispositifs de conseil les plus sensibles à l'agroécologie et garantir la neutralité du conseil agricole alors qu'il est souvent lié à des intérêts commerciaux court terme. Capitaliser les expériences et le conseil existants en agroécologie afin de produire des référentiels locaux et d'alimenter les apprentissages. La décentralisation effective des systèmes de conseil agricole et la reconnaissance par les décideurs que plusieurs modèles de développement agricole durable peuvent coexister sont essentielles.

> Cet article a été rédigé par les membres du consortium ACOTAF

Découvrir le cycle thématique Conseil d'Inter-réseaux : https://bit.ly/3BCINFF

La définition de l'agroécologie selon ses 13 principes (HLPE / CSAM, 2019) : https://bit.ly/3fZBjog La notion de système national de conseil Agricole SNCA (Rigourd et Dugué, 2019,) : https://bit.ly/3rJ6J4L

Les 5 niveaux de changements de Steve Gliessman : https://bit.ly/3fPK2cp

ACOTAF – Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques des agricultures familiales en Afrique sub-saharienne - est un projet financé par le Ministère (français) de l'Europe et des Affaires Étrangères. Il est mis en œuvre par un consortium réunissant le CIRAD, l'IRAM, Inter-réseaux Développement rural et le RESCAR-AOC. L'étude met en évidence un agenda de recherche-action pour réaliser ces ruptures - en les contextualisant - et pour "agroécologiser" le conseil agricole.